

Réunion du 29 novembre 2022 – Forces Vives

Accueil (Jacques Rumpler)

Le président Jacques Rumpler débute la réunion devant une assistance particulièrement nombreuse.

Ce premier week-end de l'avent, le musée était fermé contrairement aux informations qui figuraient dans les flyers, puisqu'ils ont été édités et distribués avant les modifications de calendrier. Malgré les correctifs adressés aux médias et qui figurent sur notre site internet, une dizaine de personnes s'est présentée à l'entrée, d'autres voyageurs lointains ont été autorisés à entrer comme le musée était ouvert pour des groupes.

Fréquentation : Poids des visiteurs alsaciens :
En 2019 ils représentaient 44 %
En 2021, 61 %
En 2022, 40 %

Les chiffres généraux actuels indiquent +15 % de visiteurs et +17 % en chiffre d'affaires par rapport à ceux de l'année 2019.

Le président évoque les difficultés à mobiliser des bénévoles pour monter les décors cette année. Les raisons en sont diverses, s'inscrivant probablement dans la morosité conjoncturelle qui n'épargne pas le musée.

Statuts (Jacques Rumpler et Denis Leroy)

Le président et le directeur présentent les statuts actuels puis le projet des futurs statuts qui feront l'objet de l'assemblée extraordinaire du 17/12/2022.

L'assemblée générale du collège des bénévoles débutera à 9h, elle sera suivie par une assemblée générale plénière à 11 h.

Les statuts actuels du musée sont très complexes. Ils résultent de la fusion des statuts d'entités juridiques qui ont précédé la création de l'AEA, entraînant des difficultés de mise en œuvre. L'objectif est de les simplifier, les moderniser, de supprimer des redondances avec la réglementation actuelle et de replacer le bénévolat au cœur du fonctionnement associatif.

Parmi les évolutions, le terme « bénévole » est supprimé et remplacé par « adhérent ». La suppression des collèges actuels, source de dysfonctionnements statutaires, par un collège unique composé des adhérents et des membres de droit représentant les collectivités simplifiera notamment la tenue des AG.

Un bureau unique sera également composé, de même qu'il sera créé un Conseil stratégique. Un règlement intérieur sera également élaboré en conséquence et dans le but de simplifier l'adaptation du fonctionnement de l'association aux besoins et nécessités de la structure. Les statuts sont disponibles sur le site des bénévoles de l'écomusée, la convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 17/12 comporte un lien pour y accéder.

Cotisation (Michel Zindy)

La cotisation sera à régler pour le 28/02/2023. En cas de non-règlement le badge sera désactivé et réactivé après règlement de la cotisation.

Propositions à faire valider en AG :

La cotisation passe à 20 € pour les adultes et les mineurs à partir de 16 ans.

Les enfants de moins de 16 ans ne paieront pas de cotisation mais pourraient accompagner leurs parents en tant que bénévoles (dans le cadre d'une mission).

Sécurité et économies d'énergie (Michel Zindy)

Michel Zindy rappelle qu'il convient de signaler si des lumières restaient anormalement allumées et qu'il s'impose impérativement de fermer les portes, mettre les radiateurs sur la position 1 après une réunion ou en fin de journée (Blodelsheim par ex.) et de veiller de façon générale à être économe des consommations d'énergie et tous lieux et circonstances

Des anomalies sont régulièrement constatées : quelques exemples :

- le portail du rond-point de Guebwiller a plusieurs fois été trouvé ouvert.
- le conteneur des décorations de Noël a également été trouvé ouvert (il est effectivement difficile à fermer).
- la lumière de l'étage de la charbonnerie allumée alors que personne n'est censé y séjourner.

Denis Leroy informe qu'un réseau de surveillance par caméras est en cours d'installation. Elles ne sont pas destinées à surveiller les activités des forces vives, mais les enregistrements pourront être consultés en cas d'incident ou de dégradation (l'expo pharmacie à Illkirch, par exemple, a subi des dégâts conséquents).

Le directeur a également indiqué que d'autres caméras seront placées sur le site

Accès véhicules (Michel Zindy et Alain Koenig)

Pendant les travaux de décoration, de nombreux véhicules personnels ont circulé sur le site, alors que des groupes d'enfants sont accueillis par le service pédagogique. Le directeur rappelle que, en tant qu'ERP (Établissement recevant du public), la circulation de véhicules personnels est interdite dans l'espace visiteurs.

Les déchargements doivent se faire au niveau du plateau technique et les voitures doivent rester à l'extérieur, sauf autorisation (à demander à la sécurité)

Un rappel a été fait pour la conduite d'engins de l'écomusée comme cela a déjà été repris dans le compte-rendu du mois dernier. Les conducteurs seront autorisés après présentation du permis, une formation éventuelle. Il ne sera plus permis de transporter des personnes (ni sur l'engin, ni sur remorque), mais uniquement du matériel.

Saint-Nicolas (Laurent Coquart)

Il arrivera dimanche à 17 h par la Tanière, longera les berges pour arriver à Gommersdorf vers la maison forte où il rencontrera son compère Hans Trapp, passera par la place des charpentiers puis la grand'rue direction la place des artisans où les enfants seront reçus par le saint homme sous le pigeonnier et recevront un petit paquet.

Un chocolat chaud pourrait-il être offert ?

Noël

Cette année un important déficit de personnels pour l'aide à la décoration a été relevé. Ce point, comme l'ensemble des autres aspects de l'organisation, sera abordé lors du traditionnel debriefing de janvier.

Pour la période de Noël des scènes de vie seront jouées dans et autour des maisons. Michel Zindy rappelle que dès lors que nous sommes présents sur site costumés et que nous effectuons n'importe quelle action, cela constitue déjà une animation en soi.

À 17 h 30 la chorale se retrouvera place des artisans.

À vos agendas :

Prochaine réunion le **mardi 31 janvier 2023 à 18 h**

Retrouvez votre espace bénévoles :

<https://www.ecomusee.alsace/espace-benevole/>

mot de passe : **EMA*benevoles**

Notre adresse mail : benevole@ecomusee.alsace

*Pas de réunion des forces vives
en décembre en raison des fêtes
de fin d'année.
Joyeuses fêtes à tous !*